

Compte-rendu du CSAL du 20 février 2024

Ce CTL est présidé par le Directeur départemental et en présence de la nouvelle directrice adjointe.

1) Approbation des PV des CSAL des 17 novembre, 12 et 20 décembre 2023 (vote)

Les PV sont tous adoptés à l'unanimité.

2) Budget 2024 et budget participatif 2023 (information)

- x Budget participatif 2023: Le montant du budget participatif 2023 s'élève à 11 661,03 €.

Cela a permis de financer l'achat de plantes vertes, l'achat de plantes à bulbes pour le parterre du CFP de Langres, l'achat de 14 reproductions d'affiches pour les couloirs de la DDFIP, achat de frigos pour la Cité et Saint-Dizier et le financement de repas de services.

Une nouvelle campagne du budget participatif est lancée pour cette année.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos propositions !

- x Budget 2024 :

Le budget initial est 938 380 euros. La DDFIP enregistre une baisse de la dotation liée à la baisse de la dotation globale de fonctionnement (963 047 € pour 2023).

Cependant, l'achat des nouveaux véhicules est pris en charge par le budget central, ce qui relativise la baisse.

Les principaux postes et perspectives de 2024 sont, de façon habituelle, les dépenses immobilières, les dépenses métiers, informatiques et de fonctionnement.

Ce budget prévisionnel est d'après la direction calibré sur l'exécution de 2023.

Pour autant, le bilan budgétaire 2023 n'est pas étudié sur cette séance, ce qui rend difficile l'analyse comparative.

3) Programmation des instances (information)

La DDFIP présente la programmation des instances pour l'année 2024, mise en ligne sur Ulysse 52 prochainement.

4) Point d'expérimentation SLD/PRIE (information)

Comme évoqué lors du précédent CSAL la DDFIP 52 engage à compter du 01/01/2024 et jusqu'au 30/06/2024 l'expérimentation du service local du Domaine en Antenne régionale, rattachée au PRIE (pôle régional de l'immobilier de l'État).

Une convention précisant le dispositif expérimental a été signée le 6 février 2024 entre le DRFIP du Bas-Rhin et le DDFIP de la Haute-Marne.

Pour autant, cette expérimentation est réalisée sans modification de la situation des structures au TAGERFIP et des affectations et gestion administrative des agents.

7) Questions diverses

-FO s'interroge sur les déménagements au sein de la Cité administrative sur les services PRS/PUC/BCR.

Les déménagements devraient avoir lieu rapidement, avant la campagne IR si possible, tout au moins avant l'été.

Quelques travaux sont à prévoir.

Les aménagements devraient être présentés officiellement rapidement.

N'hésitez pas à nous faire remonter toute question sur le sujet !

-FO insiste sur le fait d'avertir le plus tôt possible les contractuels de leurs possibilités de renouvellement, afin de les sécuriser et de leur apporter de la visibilité.

La Direction espère pouvoir leur donner des réponses en mai/juin après les mouvements de mutation.

-Campagne IR 2024 : la direction ne connaît pas encore l'organisation qui est en cours d'élaboration.

Des questions se posent tout particulièrement sur Saint-Dizier du fait de la baisse des effectifs récentes.

Les représentants FO-DGFiP en CSAL

Titulaires

Grégoire Blondet, Julie Ludwig, Anne-Sophie Piccand, Matthieu Testart et Guy Zimberlin